

Avis public

PROJET DE PARC ÉOLIEN SUR LE TERRITOIRE DES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR, SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE ET LA VILLE DE SAINT-CÉSAIRE DANS LES MRC DE ROUVILLE ET DU HAUT-RICHELIEU

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

La Coopérative d'électricité de Saint-Jean-Baptiste et son partenaire Boralex inc. souhaitent implanter un parc éolien sur le territoire des municipalités de Sainte-Angèle-de-Monnoir, Sainte-Brigide-d'Iberville et la ville de Saint-Césaire dans les MRC de Rouville et du Haut-Richelieu. Le Projet prévoit l'implantation et l'exploitation d'un parc éolien d'une puissance de 100 MW qui comprendrait entre 15 et 20 éoliennes sur des terres privées. Le Projet Éolien Monnoir permettrait de combler une partie des besoins anticipés croissants en électricité du Québec et vise à contribuer à la transition énergétique.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par son initiateur au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante:

https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-12-258

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 4 septembre 2023 de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet aux numéros 418 521-3830 ou sans frais 1 800 561-1616 et sur le site Internet du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/>.

1 août 2023

Cet avis est publié par La Coopérative d'électricité de Saint-Jean-Baptiste et Boralex Inc. conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).